

l'ouvroir, où toute la famille assemblée se précipita sur elle avec une indescriptible émotion, pleurant de bonheur et la couvrant de baisers."

"La Baronne Saveria Scoppa était atteinte au ponce d'une ulcère des plus graves, déjà la gangrène était déclarée, et tout espoir était perdu, lorsque sa fille eut l'idée d'appliquer au membre souffrant des cheveux de Pie IX, et demanda au saint Pontife de guérir la malade. L'effet fut presque instantané. Immédiatement l'enflure disparut, la couleur livide du membre malade n'existait plus et peu à peu l'ulcère guérit complètement.

Le médecin, M. F. Cosentino, a déclaré, dans une lettre publiée par les journaux, cette guérison tout à fait extraordinaire et en dehors de toute explication scientifique possible.

Son Em. le cardinal de Canossa, évêque de Vérone (Haute Italie), vient d'écrire à l'*Unita Cattolica* de Turin une lettre dans laquelle on lit le fait suivant :

"Je vous envoie le récit d'une grâce extraordinaire obtenue dans mon diocèse par l'intercession de Pie IX : la guérison instantanée d'un jeune garçon épileptique. Cet enfant avait de fréquentes attaques chaque jour, et des attaques d'une extrême violence. Sur le conseil de leur curé, les parents de cet enfant ont commencé une neuvaine de prières à Pie IX, et ont mis sur la poitrine du jeune malade un petit morceau d'une soutane du grand Pontife. A peine la relique l'a-t-elle touché que les attaques ont cessé immédiatement et ne sont plus revenues. Le prodige a eu lieu devant quatre mille personnes, prêtes à l'affirmer par serment."

Voici un autre fait relaté dans les *Annales de Ste. Anne de Beauport*, par une dame du faubourg St. Jean de Québec : — Mon mari manquait d'ouvrage. Dans l'après-midi du jour où l'on chanta un service pour le repos de l'âme de Notre Très-Saint Père Pie IX, je priais à la chapelle du Sacré-Cœur. Tout-à-coup l'idée me vint de m'adresser à notre bon Père. Je le suppliai instamment de demander par le cœur Immaculé de Marie, au Sacré-Cœur de Jésus, de l'ouvrage pour mon mari. Dans le cas où je serais exaucée, je devais publier cette faveur dans les *Annales de Ste. Anne*. Quatre jours après (21 février) mon mari commençait à travailler. Je remercie de tout mon cœur Notre Seigneur Jésus, qui a exaucé si promptement la prière de son grand et saint serviteur."

— Le 9 octobre, dit l'*Abeille*, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a institué une commission qui doit s'occuper des travaux préliminaires à l'introduction de la cause de Mgr de Laval.

Par une heureuse coïncidence, cette date du 9 octobre 1878 se trouve être le 20^e anniversaire de l'ouverture du Petit séminaire de Québec. N'est-ce pas déjà une coïncidence d'un bon augure ?

Voici les membres de cette commission :

Postulateur.—M. T. E. Hamel, V. G. et supérieur du séminaire.

Juges.—Mgr B. Paquet, M. Cyp. Légaré et M. Ls. H. Paquet.

Secrétaire.—M. Ans. Rhéaume.

Promoteur fiscal.—M. Ed. Bonneau, Chapelain des Sœurs de la Charité.

Huissier.—M. A. A. Blais.

A l'occasion de ce premier pas vers la canonisation du fondateur du séminaire, Mgr l'Archevêque a bien voulu venir nous dire, à la Chapelle du Petit Séminaire de Québec, la messe de

communauté, qui a été précédé du *Veni Creator*, pour attirer les bénédictions de Dieu sur les travaux de la nouvelle commission.

— Leurs Grandeurs les Evêques de la Province Ecclesiastique de Toronto ont profité, il y a quelque temps du séjour de Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Dufferin à Toronto, pour lui présenter une adresse à l'occasion de son départ du Canada. Voici la réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général à cette adresse :

"Messeigneurs,

"Je vous prie de croire que c'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction que je réponde à l'adresse que vous m'avez fait l'honneur de me présenter.

"Je sais qu'au Canada il n'y a pas un corps plus dévoué aux intérêts du pays et plus attaché à l'empire britannique que le clergé que vous dirigez, et j'ai été heureux de constater que, sous votre direction et d'après vos conseils, il s'est toujours montré prêt à reconnaître la justice du gouvernement de Sa Majesté au Canada. Je me sens honoré, Messieurs, que vous qui occupez des positions si élevées m'adressiez la parole en terme si flatteurs, et jamais je n'oublierai les égards que m'ont témoignés les membres de la hiérarchie catholique au Canada.

"Je serai heureux de me faire votre interprète auprès de Sa Majesté pour lui exprimer vos sentiments de loyauté envers la couronne. En quittant le Canada j'apprécie davantage tout ce que l'on peut faire pour faire régner la concorde parmi une population composée d'habitants ne partageant pas tous les mêmes croyances religieuses, en leur accordant des droits égaux et en administrant la justice d'une manière impartiale."

L'adresse était signée par Sa Grandeur l'Archevêque Lynch et par Leurs Grandeurs les Evêques de London, de Kingston, de Hamilton et de Sarepta.

— Le catholicisme continue de faire des progrès étonnants en Angleterre. Un grand nombre de conversions se font dans les plus hautes sphères de la société. Cinq jeunes demoiselles de noble naissance et pourvues abondamment des dons de la fortune, sont sur le point de prendre le voile. Ce sont Mlle Edith Noel, fille du comte de Gainsboro, Mlle Constance Howard, de Glasgow, et sœur de la marquise de But, et deux filles de l'hon. Maxwell Stuart et la plus jeune fille de M. Blount.

D'un autre côté on remarque en Angleterre un mouvement prononcé en faveur de l'abolition du divorce.

— Dimanche, le 6 octobre courant, Sa Grandeur Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, a fait les ordinations suivantes dans la chapelle du Collège de Ste. Anne de la Pocatière :

Tonsurés :—MM. J. B. Thiboutot, C. Leclerc, et M. Alphonse A. Têtu, de l'Archidiocèse de Québec.

Minors :—MM. Z. Bernier, E. Gosselin, L. P. Miville-Deschênes, J. F. Blanchet, G. T. Pelletier, J. L. St. Pierre, L. N. Lessard, A. Michaud, de l'Archidiocèse de Québec, et J. Connolly, du diocèse de Kingston.

Diacre :—M. F. H. E. Dionne, de l'Archidiocèse de Québec.

— Le marquis de Lorne et la princesse Louise quitteront définitivement le sol de l'Angleterre pour le Canada, le 14 novembre prochain, sur le vapeur Allan, *Sarmatian*, nolisé à cet effet, le plus fort et le plus rapide des vapeurs océaniques de la ligne canadienne. L'escadre de l'Amérique du Nord en ce moment dans notre port, ira rencontrer en mer la *Sarmatian* et escortera Son Altesse royale et le marquis de Lorne jusqu'à Halifax, pour se rendre à Québec par l'Intercolonial.

Il n'y a pas de doute que le jour du passage de notre nouveau